

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SYNDICAT CNT-POSTE DU VAL D OISE

Fédération des activités postales, du courrier et des télécommunications.

Maison des Syndicats

6 rue de la Chapelle 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

udcnt95@orange.fr

<http://udcnt95.eklablog.com> 0677057506 <http://www.cnt-f.org/fedeptt/>



LE POSTIER AFFRANCHI

LUTTER POUR DEFENDRE NOS ACQUIS

UNE NOUVELLE FOIS LA CFDT A CHOISI SON CAMP : CELUI DES PATRONS !

Eaubonne : une expertise sur le bien fondé de la délocalisation et sur les calculs de la DOTC est demandée par SUD et la CNT. Une pétition a circulé sur ce thème car le CHSCT est contrôlé par la CFDT et par FO. FO y est favorable **mais pas la CFDT qui est majoritaire**. Donc la pétition s'adresse à la CFDT mais celle-ci a **fait le choix d'ignorer la revendication des agents et a refusé la demande d'expertise**. Deux « syndicalistes » CFDT sont venus nous dire que cela ne servait à rien (Eux ils savent, nous on est des nuls...) **Ils ont fait le choix de défendre La Poste et non les agents !** Ces derniers sont très en colère et ils ont reçu la CFDT comme il se doit ! « Traître », « Bouffon », « syndicat des patrons.... » tels sont les noms d'oïseaux qui fusaient des travées ce matin du 12 Juin à **Eaubonne**.

La CFDT participe à la des-

truction des conditions de travail, concourt à la casse du code du travail comme cela a été constaté lors des discussions sur le vote de l'ANI, **Accord National Interprofessionnel** qui attaque les acquis du droit du travail et organise la flexibilité et le mobilité obligatoire dans les entreprises.



Une nouvelle fois, comme en 1995 quand la direction de la CFDT a choisi de soutenir Juppé qui remettait déjà en cause le droit à une retraite décente, la CFDT montre son vrai visage.

Nous n'oublierons rien lors des prochaines échéances.

Il est vrai que ce choix ne nous étonne pas car tous

les accords sur les réorganisations sont signés par ce « syndicat ».

Naturellement la Direction doit se frotter les mains de cette attitude « responsable » et « bienveillante ».

Nous savons que c'est nous qui supportons physiquement et psychologiquement les effets des réorganisations incessantes et pas les professionnels du « syndicalisme ».

Et première réaction un collègue rend sa carte de ce partenaire de la direction et d'autres s'interrogent...

CONTRE LE PARTENA- RIAT SYNDICAL, POUR LE SYNDICALISME DE COMBAT !!!

Revalorisation du titre-restaurant à compter du 1er Juillet 2013.

Suite à l'accord salarial du 28 février 2013, La Poste augmente sa participation de 20%.

La valeur faciale du titre passe à 6 euros pour un indice inférieur ou égal à 387 et à 4.80 euros pour un indice supérieur.

**VENTE DES QUARTIERS
plus de pouvoir aux DE !
Pour être titulaire d'un
quartier : SOYEZ BIEN
APPRECIÉZ !**

Nous vous en parlions en Septembre 2012, au bout de 10 mois, La Poste l'a fait !

Lors du CT du 4 juin dernier Le BRH de 2002 fixant les règles d'attribution d'un quartier à été modifié. Ces nouvelles règles s'appliqueront à la vente des quartiers du mois d'octobre 2013.

Les nouveautés :

>Être apprécié "E" ou "B", rattaché à un emploi de facteur.

>les agents appréciés "A" (même la 1er fois) ne participent plus aux ventes.

>Avoir une ancienneté de 12 mois consécutifs à la distribution du courrier ou colis adressé dans un seul établissement (demandée qu'une fois dans la carrière).

>Justifier en plus d'une ancienneté de 5 mois consécutifs dans l'établissement, quel que soit le site.

>Les affectations provisoires a deux ventes sont laissées à l'initiative du DE.

>Le périmètre géographique des ventes (établissement ou site par site) relève de la décision du DE...

>Les rouleurs multi-sites peuvent acheter un quartier... sous réserve de faire "la preuve de la connaissance du tri pratiqué dans son établissement" (un ou plusieurs sites).

>ouverture du droit aux agents à temps partiel à 50 %.

Nous dénonçons ce projet sauf pour ce qui est de l'accès à la vente pour les temps partiel, ces modifications donne plus de pouvoir aux DE, qui pourront à loisirs adapter les règles au niveau local, c'est une dérive dangereuse !



**La Poste veut rognier
nos BONIS et nous
imposer la date
de nos congés !**

Lors d'un ETC, un DE en Savoie et un autre dans le Limousin a informé de la suppression des bonis, de la réduction du nombre de CA en reliquat pour 2014 à 10 jours.

En effet prétextant la crise, La Redoute serait sur le point de faire faillite, il y aurait un manque à gagner de 40 millions sur le chiffre d'affaire courrier. Il a dit que ces jours de CA accordés en plus, un ou deux bonis, en fonction du nombre de CA posés hors vacances scolaire coûte de l'argent à La Poste.

Soit c'est la suppression de 1000 emplois (un agent coûte environ 40000 euros par an à La Poste), soit c'est la suppression des bonis. Il y a une forte pression sur les agents pour poser minimum 3 semaines de congé cet été, afin de perdre le droit à 1 BONI. Voici les consignes de la DOTC Savoie : 3 semaines de CA obligatoires cet été de juin à septembre à chaque agent, personne au bureau sauf les 30% de FQ les lundis, mardi, et semaines même si non consécutives. Exemplanité des cadres : être à zéro, hors boni en fin d'année (demander dès maintenant aux cadres la programmation de leur congé jusqu'à la fin de l'année).

Un trou= CA ou RC obligatoires pour les agents à qui il en reste. CA d'office les lundis pour les tournées dédiées colis. Pour les samedi, la PIC avancera la livraison du courrier industriel plus tôt dans la semaine de façon à ce que le samedi soit allégé pour : 1) Pas de TG (que le TG3), 2) doublure des tournées ...2 tournées le samedi avec seulement l'intra D +Presse 1 (en résumé on revient à travailler un samedi sur deux en doublant les tournées sauf que cette fois le samedi/2 non travaillés sera pris d'office en CA ou RC.....).

C'est fort de café qu'on prétexte une baisse du Chiffre d'affaire de 40 M d'euros pour tenter de justifier une remise en cause de règles nationales. Le chiffre d'affaires de La Poste en 2012, c'est 21 milliards d'euros. (la moitié au courrier) 40 millions rapportés à 21 milliards, c'est moins de 0,2 % c'est à dire que dalle! Et oui on nous ferait avaler n'importe quoi pour supprimer des acquis ou/et des emplois !



REPAS - CONCERTS - DEBATS

28/29/30 JUIN 2013

**33, RUE DES VIGNOLES
75020 PARIS**

MÉTRO AVRON / BUZENVAL

contact : com.antifa.rp@cnt-f.org - cnt-f.org



Le 23 juin à 15heures à Opéra la CNT appelle à participer à la manifestation unitaire en hommage à Clément Méric assassiné par des fascistes en plein Paris.

**LE FASCISME TUE
Ensemble, combattons le !**